



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-004

PUBLIÉ LE 4 JANVIER 2022

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des affaires juridiques et des droits des patients

- 75-2022-01-04-00006 - Arrêté directorial donnant mandat à la directrice des affaires juridiques et des droits des patients, à Marc DUPONT, à **??**Soisic IROZ et à Kate JARRARD devant les juridictions administratives, civiles et pénales (1 page) Page 3
- 75-2022-01-04-00004 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté n°75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l' Assistance publique - hôpitaux de Paris (1 page) Page 5
- 75-2022-01-04-00005 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l' Assistance publique - hôpitaux de Paris (1 page) Page 7

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-01-04-00006

Arrêté directorial donnant mandat à la
directrice des affaires juridiques et des droits
des patients, à Marc DUPONT, à
Soisic IROZ et à Kate JARRARD devant les
juridictions administratives, civiles et pénales

Arrêté directeur donnant mandat à la directrice des affaires juridiques et des droits des patients,
à Marc DUPONT, à Soisic IROZ et à Kate JARRARD devant les juridictions administratives, civiles et pénales

Le Directeur général
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1,

Vu l'article 706-43 du code de procédure pénale,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 modifié portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté du 22 juillet 2020 relatif aux missions de la Direction des Affaires juridiques et des droits des patients,

Vu l'arrêté directeur n° ANA4012021120005 du 21 décembre 2021 nommant Madame Marie-Charlotte DALLE directrice des affaires juridiques et des droits des patients à compter du 1er janvier 2022.

ARRETE

ARTICLE 1

A compter du 1^{er} janvier 2022, mandat est donné à Mme Marie-Charlotte DALLE directrice des affaires juridiques et des droits des patients, à M. Marc DUPONT, adjoint à la directrice des affaires juridiques et des droits des patients, à Mme Soisic IROZ, directrice déléguée ainsi qu'à Mme Kate JARRARD, chargée de mission pour les affaires pénales, aux fins de représenter l'établissement public en demande et en défense devant les juridictions administratives, civiles et pénales concernant l'établissement public.

ARTICLE 2

L'arrêté directeur n° 75-2021-11-15-00007 du 15 novembre 2021 donnant mandat devant les juridictions administratives, civiles et pénales est abrogé.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le - 4 JAN. 2022


Martin HIRSCH

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-01-04-00004

Arrêté directorial modifiant l'arrêté
n°75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié
fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt
commun de l' Assistance publique - hôpitaux de
Paris

Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris

**Le Directeur général
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1, R.6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n° ANA4012021120005 du 21 décembre 2021 nommant Madame Marie-Charlotte DALLE directrice des affaires juridiques et des droits des patients à compter du 1^{er} janvier 2022.

ARRETE :

Article 1

L'article 1er de l'arrêté n°75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 susvisé est modifié comme suit :

Pour la Direction des affaires juridiques et des droits des patients (DAJDP) :

Madame Marie-Charlotte DALLE ;

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le

- 4 JAN. 2022


Martin HIRSCH

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-01-04-00005

Arrêté directorial modifiant l'arrêté portant
délégation de signature aux directeurs de pôles
d'intérêt commun de l' Assistance publique -
hôpitaux de Paris

Arrêté directeur modifiant l'arrêté portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris

**Le Directeur général
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1, R.6147-4 et R. 6147-5

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 modifié portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n° ANA4012021120005 du 21 décembre 2021 nommant Madame Marie-Charlotte DALLE directrice des affaires juridiques et des droits des patients à compter du 1^{er} janvier 2022.

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 1 de l'arrêté directeur n°75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 susvisé est modifié comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- **Mme Marie-Charlotte DALLE, Directrice des affaires juridiques et des droits des patients,**

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le = 4 JAN. 2022



Martin HIRSCH